VIVRE À ANGERS

DÉCEMBRE 2023 / N°459

angers.fr

PLAN BIODIVERSITÉ

Renouer avec la nature

Angers

JEAN-PATRICE CAMPION

Du 26 au 29 octobre, le petit bassin (25 m) de la piscine Jean-Bouin accueillait les championnats de France élite de natation. L'occasion pour le public angevin d'assister à un spectacle de haute volée. Notamment grâce aux performances de Maxime Grousset *(photo)*, quintuplement titré en 50 et 100 m papillon (record de France à la clé), 50 et 100 m nage libre et 100 m 4 nages. À retenir également : la médaille d'or et le record pour Anastasiia Kirpichnikova (1 500 m nage libre), Mewen Tomac (200 m dos) et Charlotte Bonnet (200 m brasse).

FRANCK POTVIN / LA DALLE ANGEVINE

280 sportifs récompensés, 10 équipes distinguées pour leur accession au niveau national (foot, bowling, golf, hockey sur gazon…), 32 clubs et 24 disciplines représentés… Telle est la promotion 2022-2023 des sportifs angevins récompensés par la Ville, le 1er décembre, aux greniers Saint-Jean. On retiendra, par exemple, le titre mondial de Perrine Bertaudeau, Léo Stanguennec et Claire Chemineau en beach ultimate mixte et celui de Virginie Dreux en 5 000 m marche adaptée. Ou encore les médailles des nageurs avec palmes Sarah Le Breton, Pascal Degache et Stéphane Peiny. Au palmarès également, les membres de la Team Angers Sport : Amandine Brossier (athlétisme), Matéo Bohéas (para-tennis de table) et les kayakistes Pauline Freslon et Vanina Paoletti, en route vers Paris 2024. **angers.fr**

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Julien Rebillard, Sitraka Guyot, avec la participation de Thiphaine Crézé, Anne Rocher et Lucie Tanneau. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** agencescoopcommunication 13876-MEP **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2023. **ISSN :** 1772-8347.

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C113866

Joyeuses fêtes de Noël

Comme chaque année à pareille période, notre ville s'est parée de ses traditionnelles couleurs de Noël. Avec l'arrivée de Soleils d'hiver, c'est l'esprit de fêtes et de concorde qui domine partout dans notre cité. Que cela soit en cœur de ville avec les chalets du marché de Noël ; au jardin du Mail avec la grande roue et les manèges ou dans nos quartiers, partout Angers est en fête.

Tout au long de ce mois de décembre, Angers est particulièrement animée. Angers est aussi scintillante. Avec naturellement la modération qui sied dans cette période qui appelle à davantage de sobriété dans nos usages. Mais avec le même enthousiasme et la même énergie qui prévalent depuis que nous avons remis notre ville en mouvement il y a bientôt 10 ans. Et qui font aujourd'hui d'Angers une ville toujours plus accueillante et toujours plus agréable à vivre.

Angers a été désignée première ville verte de France pour la quatrième fois consécutive. Cette récompense renouvelée est une belle marque de reconnaissance pour notre ville. Elle est aussi une preuve de notre engagement constant et résolu en faveur de notre environnement. Du tissu vivant de notre territoire. Qu'il soit végétal, bien sûr, mais au-delà animal ou humain. Et le plan "Biodiversité et paysages" dernièrement adopté par Angers Loire Métropole témoigne de cette mobilisation collective en faveur de la protection de la biodiversité, ce patrimoine local essentiel à notre vie.

Penser notre cadre de vie ne doit pas occulter les actions menées ou qui restent à entreprendre pour créer une ville dans laquelle chacun se sente bien. Malgré l'actualité nationale et internationale difficile que nous connaissons actuellement. C'est tout le sens des politiques mises en œuvre pour protéger les Angevins. Je pense au bouclier anti-inflation mis en place pour préserver le pouvoir d'achat à travers la maîtrise des tarifs des services publics municipaux, au soutien aux associations caritatives, à la distribution de repas de Noël par le CCAS ou encore aux mesures prises en matière de prévention et de sécurité.

Dans ce moment fédérateur empreint d'humanité et de partage, cher à nos cœurs, je souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de Noël. ■

THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère
maire d'Angers

"Angers a été désignée première ville verte de France pour la quatrième fois consécutive. Cette récompense est une belle marque de reconnaissance et une preuve de notre engagement constant et résolu en faveur de notre environnement."

Vers des achats publics plus vertueux et responsables

La Ville et Angers Loire Métropole viennent de se doter d'un plan d'actions pour acheter moins et mieux et de manière responsable d'un point de vue social et écologique.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Comme ici le tramway, à Monplaisir à l'été 2021, les marchés de travaux (construction, démolition, gestion des déchets…) sont les principaux postes de dépenses publiques.

Chaque année, la Ville d'Angers et la communauté urbaine Angers Loire Métropole consacrent 200 millions d'euros en moyenne à leurs achats. Les plus gros postes étant occupés par les travaux (construction, démolition, gestion des déchets…), les dépenses d'électricité et de gaz et ce qu'on appelle les fournitures et services courants (gardiennage, espaces verts, nettoyage de locaux, produits d'entretien, fournitures de bureau…).

Acheter autrement

Jusqu'à présent, deux grands critères étaient retenus pour choisir le fournisseur dans le cadre des marchés publics : les prix proposés et la qualité technique. Les deux collectivités angevines ont décidé d'aller beaucoup plus loin en ajoutant à leurs marchés des exigences sociales et environnementales, dans le cadre d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser) récemment approuvé. Cela permet, par exemple, de promouvoir les produits locaux et en circuits courts dans l'approvisionnement de la restauration scolaire, déléguée à Papillote et Compagnie. De prévoir le réemploi de matériel de bureau ou informatique *(lire ci-contre)*, de limiter l'impact carbone des commandes en les regroupant et en privilégiant les livraisons "propres" sur les derniers kilomètres, d'obliger le recours aux matériaux biosourcés sur les chantiers. Ou encore de faire des événements des leviers de la transition écologique en évitant la fabrication de biens à usage unique, en imposant le recyclage et le réemploi, en luttant contre le gaspillage alimentaire, en les inscrivant dans des démarches d'éco-labellisation…

Mais l'achat dit "responsable" doit aussi regarder du côté des dispositions sociales. Ce que prévoit le Spaser grâce, notamment, à l'introduction de clauses d'insertion au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi. L'objectif est d'atteindre 30 % de marchés publics comportant de telles clauses en 2025, contre 13 % en 2022. Autres ambitions : développer de nouvelles formes d'inclusion auprès des jeunes en décrochage scolaire, des détenus…, et soutenir davantage les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Cette nouvelle manière d'opérer a été conduite aux côtés des acteurs économiques pour rendre la commande publique plus simple et plus accessible et pour les accompagner dans la programmation de leur plan de charge. ■

EN CHIFFRES

218
millions d'euros, le montant des achats publics effectués par la Ville d'Angers et la communauté urbaine en 2022.

63 %
du volume d'achat sont confiés à des fournisseurs originaires des Pays de la Loire, dont 40 % sont installés dans le territoire d'Angers Loire Métropole.

403 703
heures de travail d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics en 2022 (+32,2 % par rapport à 2021). 1 033 personnes ont signé 554 contrats au sein de 302 entreprises et 31 structures d'insertion.

Une charte des bonnes pratiques numériques

En 2021, la Ville d'Angers et la communauté urbaine adoptaient une charte du numérique responsable afin de restreindre l'impact environnemental des outils et solutions qu'elles développent. Cela passe par la mise en place de bonnes pratiques et d'actions concrètes à l'échelle locale. Parmi elles, l'intégration dans les marchés publics de clauses spécifiques, la prise en compte d'indicateurs de consommation et de réparabilité des équipements (ordinateurs, smartphones, tablettes…).
Objectifs : allonger leur durée de vie et repousser leur renouvellement. Cela passe aussi par le recours au réemploi et au matériel d'occasion et/ou reconditionné.

La charte pour un numérique responsable est à retrouver sur angers.fr

THIERRY BONNET

La collectivité prolonge la durée de vie des ordinateurs pour repousser leur renouvellement.

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Julien Guillant
Conseiller municipal
Président de la commission d'appel d'offres de la Ville d'Angers

Pourquoi se doter d'un Spaser ?
Tout d'abord parce que c'est un document obligatoire pour les collectivités dont le volume d'achat annuel est supérieur à 50 millions d'euros. Cela permet de nous doter d'un outil ambitieux, réaliste, pragmatique et opérationnel. Ce schéma montre à quel point la Ville et la Communauté urbaine souhaitent peser dans la nécessaire transition écologique dans laquelle elles sont engagées. C'est aussi une réponse aux habitants qui, lors des Assises de la Transition écologique en 2021, ont manifesté à 65 %, leur souhait d'inscrire systématiquement des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics.

Qu'attendez-vous de ce schéma ?
Nous ne partons pas d'une feuille blanche. Des réflexions sont engagées depuis de nombreuses années. Angers est à l'origine de la création du Réseau grand ouest commande publique et développement durable (RGO), devenu depuis le Reseco, dans lequel nous échangeons avec nos homologues sur les bonnes pratiques en matière d'achats durables et responsables. L'enjeu est de taille quand on sait que la commande publique représente près de 10 % du produit intérieur brut français. Le Spaser impose de changer de logiciel, de réinterroger notre façon d'acheter.

Avec quels objectifs ?
Acheter moins et acheter mieux. En envisageant la location ou le réemploi plutôt que le neuf. En décarbonant certaines activités, notamment les livraisons. En rendant nos événements moins gourmands en ressources, énergies et déchets. En encourageant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées… Le chantier est vaste, à l'image du Spaser monté autour de 6 axes, 19 actions et 37 indicateurs. C'est à nous, collectivités, de nous montrer exemplaires et vertueux dans l'utilisation des deniers publics et d'embarquer les entreprises à nos côtés. Il y va du dynamisme économique du territoire. ■

Le stationnement abusif dans le viseur

La Ville vient de dresser son bilan annuel en matière de sécurité et de prévention. Parmi les constats repérés : la hausse des infractions au code de la route contre lesquelles la vidéoverbalisation sera généralisée.

Les agents de la police municipale sont intervenus près de 9 200 fois sur l'année écoulée (+ 6 %) pour des nuisances, tapages, incivilités, ivresses publiques, contrôles d'établissement… Et, dans 29 % des cas, pour des stationnements gênants et abusifs. *"Ce chiffre en forte hausse est à la mesure de l'exaspération des nombreux Angevins qui font appel quotidiennement à nos services*, explique Jeanne Behre-Robinson, adjointe à la Sécurité et à la Prévention. *C'est pour cette raison que la vidéoverbalisation des infractions au code de la route va être généralisée quand les situations s'avèrent dangereuses. Il y a un an, nous l'avions déjà mise en place avec succès dans le centre-ville, autour de la place Mendès-France, de l'hôtel de ville et dans les rues David-d'Angers, Botanique et Saint-Maurille."* Non-port du casque pour les deux-roues motorisés, usage de voies réservées à d'autres catégories de véhicule, circulation à contre-sens, arrêt au stop ou au feu non respecté…, autant de comportements qui pourront faire l'objet d'une amende s'ils sont repérés par les 213 caméras de vidéoprotection sur l'ensemble de la ville.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le stationnement gênant ou abusif représente 29 % des interventions de la police municipale.

"Ce dispositif va permettre de redéployer nos agents sur le terrain pour assurer leurs missions premières : être au contact de la population", ajoute l'adjointe. Une prévention qui se décline également à travers la médiation urbaine et sociale avec les bailleurs (près de 15 000 adresses couvertes), les classes "justice" avec les écoles, l'organisation du Raid Aventure dans les quartiers et de journées autour de la prévention routière afin de rapprocher jeunesse et police, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'instauration de la charte pour la qualité de la vie nocturne *(lire ci-dessous)*… À noter également : le soutien de la collectivité à la maison de la justice et du droit (21 000 personnes accueillies). ■

Vie nocturne : 19 bars et discothèques labellisés

THIERRY BONNET

La remise du label aux établissements volontaires, le 9 novembre, au bar Les Berthom.

"Pas de soirée sans respect", ce macaron est apposé sur les vitrines des 19 premiers bars et discothèques labellisés dans le cadre de la "Charte de la qualité de la vie nocturne", mise en place par la Ville. Ces établissements se sont portés volontaires afin de prévenir nuisances et conduites à risques : hyperalcoolisation, violences sexistes et sexuelles… Pour les aider dans leur engagement, un kit de communication et de prévention leur a été distribué. Objectifs : promouvoir l'accès à l'eau, sensibiliser au bruit, rappeler l'amende en cas de miction sur la voie publique (135 euros), adopter le cocktail "Mademoiselle" (à demander en cas de sentiment d'insécurité et/ou si la personne est victime ou témoin d'un comportement anormal), mettre à disposition des gobelets réutilisables… ■

Plus d'info sur la charte sur angers.fr

Bibliothèque Toussaint : le chantier de rénovation décalé

"Les résultats du diagnostic d'archéologie préventive ont conclu à l'existence d'un site historique occupé par le cimetière des pauvres qui bénéficiaient des aumônes de l'abbaye Toussaint entre le XIe et le XIVe siècle, détaille Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au Patrimoine. *Il pourrait y avoir entre 1 800 et 3 200 sépultures dans le périmètre où doit être construite l'extension de la bibliothèque Toussaint."*
Conséquence de cette découverte : le projet de rénovation doit être revu et le chantier décalé.
Un an supplémentaire sera donc nécessaire pour la reprise des études architecturales et la modification du permis de construire. La fermeture de l'établissement est ainsi reportée au mois d'avril 2025. L'ouverture de la bibliothèque temporaire de centre-ville, place Saint-Éloi, en juin 2025.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le projet d'extension, à droite du cube de verre, doit être révisé.

La livraison de la bibliothèque rénovée est quant à elle prévue fin 2027. En attendant, les horaires actuels liés au déménagement des collections anciennes sont maintenus : du mardi au vendredi, de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 17 h 30. Avant un retour à la normale à compter du 9 janvier : les mardis et mercredis, de 9 h 30 à 18 h 30 ; les jeudis et vendredis, de 13 h à 18 h 30 ; et le samedi, de 9 h 30 à 17 h 30. ■

Le ciel est dégagé à Saint-Serge

Les lignes à haute tension et leurs imposants pylônes ont disparu du paysage aérien, au niveau de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Saint-Serge. Ces structures en acier qui culminaient à 34 m, entre le poste central du quai Félix-Faure et le centre commercial Saint-Serge, ont été démontées en novembre par RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité. Trois lignes souterraines de 90 000 volts chacune ont été installées en remplacement pour alimenter le cœur de ville et le CHU notamment. Une étape supplémentaire dans le projet de restructuration du secteur "Saint-Serge Faubourg actif" en un quartier d'affaires et de loisirs connecté au centre-ville et à la Maine. ■

THIERRY BONNET

LE CHIFFRE

900

personnes – 800 adultes et 100 enfants – sont attendues pour la 19e édition du Réveillon de l'amitié, le soir du 31 décembre. L'événement, porté par un collectif associatif (Secours populaire, Secours catholique, Restos du cœur, Emmaüs, Jardin de Cocagne, Resto Troc et Saint-Vincent-de-Paul) et plus de 200 bénévoles, se tiendra au parc des expositions (salle Amphitea).
Au programme de ce moment festif et solidaire, ouvert à tous les Angevins : repas de fête, soirée dansante et animations pour les plus jeunes.
Le tout à un tarif calculé en fonction du quotient familial des participants.
Réservations au numéro vert 0 800 003 049 ou au point info du quartier Grand-Pigeon, 17, rue de Jérusalem.
reveillondelamitie49.com

Angers toujours en tête des villes vertes

THIERRY BONNET

2014, 2017, 2020 et maintenant 2023. Angers conserve la première place du palmarès de l'Observatoire des villes vertes de France. Cette reconnaissance, la ville la doit notamment à la très forte présence du végétal sur son territoire, avec 102 m² d'espaces verts par habitant contre une moyenne nationale de 50 m². Mais aussi aux moyens alloués par la municipalité au développement et à l'entretien de ces espaces, qui représentent 10 % de son budget. Un effort accru depuis l'application du schéma directeur des paysages, en 2019, et du plan Nature en ville, en 2021, qui se traduit notamment par le développement du patrimoine arboré ou encore la désimperméabilisation des sols. ■

Plan de sauvegarde, place à l'enquête publique

Futur document d'urbanisme applicable dans le centre-ville, la ville médiévale et la Doutre – 206 ha sur lesquels sont concentrées d'importantes richesses patrimoniales bâties et naturelles –, le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 10 janvier.
Des permanences sont proposées à l'hôtel de ville (16 décembre et 5 janvier, de 9 h à 12 h) et au siège d'Angers Loire Métropole (10 janvier, de 14 h à 17 h 30). Deux sites où le public peut également consulter le projet, dont la version numérique est aussi en ligne sur angersloiremetropole.fr. ■
Observations et propositions : DADT-Planification@angersloiremetropole.fr

DÉCRYPTAGE

Immobilier : comment la Ville gère son patrimoine

805 000 m²

C'est la surface totale actuellement occupée par les bâtiments publics, propriété de la Ville d'Angers, contre 770 870 m² en 2014. Une hausse qui s'explique par les nombreuses constructions réalisées ou rénovées (complexe sportif de Monplaisir, patinoire IceParc, salle du Haras…) et les bâtiments achetés puis transformés pour y créer des services à la population. C'est le cas, par exemple, de l'ancien restaurant universitaire des Beaux-Arts devenu le Repaire urbain, et des anciennes résidences habitat jeunes Mistral et Alizés, qui accueillent désormais, pour la première, un espace dédié aux associations à la Roseraie et, pour la seconde, la bibliothèque-ludothèque de Monplaisir et la direction des Bâtiments de la Ville et d'Angers Loire Métropole.

Répondre aux nouveaux besoins

La stratégie de la municipalité en matière de gestion dynamique de son patrimoine s'appuie également sur des réalisations, des achats mais aussi sur la vente de biens. La Ville compte aujourd'hui 706 bâtiments contre 778 en 2014. L'idée ici consiste à se séparer des locaux inoccupés ou largement sous-utilisés, qui ne répondent plus aux normes de sécurité, de salubrité, de performances énergétiques ou tout simplement aux besoins. Par exemple, des logements de fonction ont ainsi pu être vendus à Angers Loire Habitat pour être transformés en logements sociaux.

Taux d'occupation de 99 %

En près de dix ans, 430 mouvements de cession, acquisition, location ont ainsi été opérés. Résultat de cette optimisation opérationnelle et budgétaire : 99 % des bâtiments publics sont aujourd'hui occupés contre 86 % en 2014. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

À Monplaisir, l'ancien foyer de jeunes travailleurs a été réhabilité afin d'accueillir la bibliothèque-ludothèque du quartier, le pôle éducatif Livres et Jeux et la direction des Bâtiments.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Isabelle Huppert de retour à Premiers Plans.

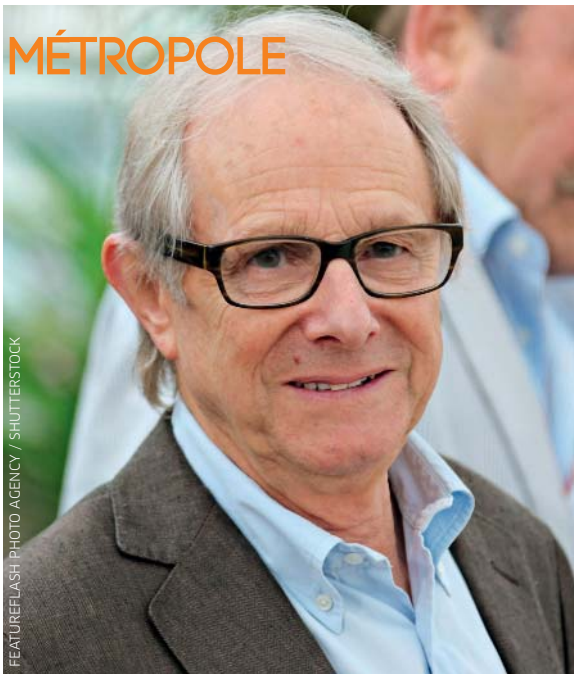
FEATUREFLASH PHOTO AGENCY / SHUTTERSTOCK

Ken Loach, invité exceptionnel du festival.

Angers, cœur du cinéma européen

Le festival Premiers Plans donne rendez-vous à Angers aux cinéastes européens et cinéphiles, du 20 au 28 janvier. Une 36e édition marquée par la présence exceptionnelle du cinéaste Ken Loach, en parallèle de la compétition, des hommages, rétrospectives, lectures de scénario…

C'est tout Angers qui s'embrase pour le 7e art ! Du 20 au 28 janvier, les cinéphiles ont rendez-vous pour la 36e édition du festival Premiers Plans, au centre de congrès, au Grand-Théâtre, dans les cinémas et nombreux lieux de la ville. Cette nouvelle édition prendra l'accent britannique avec la présence exceptionnelle de Ken Loach, deux fois récompensé par la Palme d'Or à Cannes *(Le vent se lève* et *Moi, Daniel Blake),* qui présentera plusieurs de ses films lors d'un cycle spécial. Et un hommage sera rendu à une autre figure britannique incontournable : Jane Birkin, disparue cette année. À l'affiche également, la venue de la comédienne Isabelle Huppert pour l'avant-première de *Sidonie au Japon* et de la jeune réalisatrice espagnole Carla Simón (Ours d'or à Berlin pour *Nos Soleils)* et, à quelques mois des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, une rétrospective "Sport et cinéma". L'occasion pour le public de (re)découvrir une vingtaine de longs métrages : *La Solitude du coureur de fond* (1962), *Raging Bull* (1980), *Joue-la comme Beckham* (2002)…

Compétition sur grand écran

Premiers Plans, c'est aussi le festival où se révèlent les talents de demain. Suivie par les curieux comme par les cinéphiles, la compétition concentrera cette année encore près de 100 premiers films européens dans plusieurs catégories : longs métrages, courts métrages, films d'école, plans animés… Des pépites inédites à déguster en compagnie des jurys. Exercice unique, les lectures de scénario sont, elles aussi, une signature de l'événement qui permet de goûter autrement au plaisir du cinéma. Et, parce que les films de demain se façonnent dès maintenant, les Ateliers d'Angers accueilleront cinq jeunes cinéastes en résidence pendant le festival. Temps d'échange, rencontres et enseignements, le programme s'annonce dense pour ces talents que l'on recroisera assurément lors des futures éditions… sur grand écran cette fois. ■

premiersplans.org

Louis Mathieu, président de l'Association Premiers Plans

"Un festival de la jeunesse et de l'avenir"

PREMIERS PLANS

"Cette 36e édition sera, comme les précédentes, animée par la présence de nombreux jeunes spectateurs et cinéastes… Les premiers, venus d'Angers et de toute la France, sont ravis de participer à un grand festival de cinéma : l'ambiance est là, on bat la mesure lors de la bande annonce, on applaudit les films, certains demandent des interviews et on repart pour une ou plusieurs séances. Les jeunes cinéastes européens sont, eux, émus de montrer leur premier film et gardent un souvenir inoubliable de cette première rencontre avec un public. Devenus cinéastes, parfois célèbres, ils reviennent à Angers, revivre cet enthousiasme."

Aux Bretonnières, la commercialisation des logements a démarré

DR

L'îlot "L'Échappée", porté par Iceo, Soclova et Bâti Val de Loire.

Une nouvelle manière d'habiter la ville. C'est toute l'ambition de l'aménagement du secteur des Bretonnières, à Angers, dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Sur 6 ha, 305 logements seront construits : 113 maisons individuelles et 192 petits collectifs. Sur les six îlots que comprend le site, quatre sont en cours de commercialisation : "Conversations" (promoteur Quartus), "L'Échappée" (Iceo, Soclova, Bâti Val de Loire), "Les Passerelles" (ETPO Immobilier) et "La Pinède" (ID&AL Groupe). Leurs points communs ? Proposer des nouvelles formes urbaines mais aussi une construction et un habitat bas carbone en matière d'isolation, de confort thermique, de consommation énergétique, grâce au recours à des matériaux biosourcés et géosourcés : chanvre, ouate de cellulose, lin, coton, paille, terre crue… Le tout, dans un cadre de vie respectueux de l'identité végétale du site et de sa biodiversité, en donnant la part belle aux espaces partagés, aux déplacements actifs et cheminements doux. ■

Renseignements : kiosque des Hauts-de-Saint-Aubin, place de la Fraternité, à Angers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Made in Angers : les inscriptions bientôt ouvertes

Les visites d'entreprise Made in Angers sont de retour du 26 février au 10 mars pour le public, puis du 11 au 22 mars pour les groupes. Plus de 180 entreprises – dont 30 nouvelles – ouvrent leurs portes et font découvrir leur activité et leurs métiers, avec cette année un accent sur la transition écologique : gestion des process, des déchets… Ouverture des inscriptions le 12 décembre pour les groupes, le 27 janvier pour les particuliers. **madeinangers.fr**

EN BREF

Collecte de coquillages

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les déchèteries d'Angers Loire Métropole renouvellent leur service de dépôt de coquilles d'huître, de Saint-Jacques, de moule, de bulot, de bigorneau (les têtes de crevette et de langoustine sont interdites).

Photo animalière

Le photographe Louis-Marie Préau propose "Adaptation animale", une exposition grand format, en extérieur, sur le site du lac de Maine. À découvrir jusqu'au 8 janvier : 30 panneaux de 1,20 m x 0,90 m présentant des espèces animales qui ont évolué vers une adaptation à des milieux extrêmes ou qui se sont enfermées dans une adaptation très spécifique, à l'heure du réchauffement climatique.

Collecte latérale des déchets

La collecte des déchets par une benne équipée d'un bras latéral motorisé se déploie au 1er janvier 2024 à Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Trélazé. Les jours de collecte restent inchangés mais les bacs devront désormais être présentés la veille au soir sur les emplacements dédiés. angersloiremetropole.fr/dechets

THIERRY BONNET

Vaste projet de rénovation pour La Carrière

L'école des arts du cirque La Carrière, installée à Saint-Barthélemy-d'Anjou dans des locaux de la Ville d'Angers, va faire l'objet de travaux de rénovation énergétique et d'agrandissement. Dans un souci de transition écologique, le bâtiment actuel, vétuste et énergivore, sera isolé. De nouveaux aménagements permettront d'améliorer l'accueil des scolaires, des amateurs et des professionnels : meilleur confort thermique et acoustique, agrandissement des vestiaires, création d'espaces polyvalents, augmentation de la hauteur maximale permettant l'élaboration de spectacles d'envergure. Le conseil municipal d'Angers a voté une enveloppe prévisionnelle de 1,29 million d'euros HT pour ces travaux qui devraient débuter en 2025. ■

Réaménagement du lac de Maine : concertation sur les premières esquisses

Les réflexions sur le réaménagement du lac de Maine se poursuivent. Le projet, dont l'objectif est de redonner toute sa place à la nature sur ce site de 200 ha, a franchi une nouvelle étape avec la présentation des premières esquisses en réunion publique, le 20 novembre. Parmi les points exposés : réorganisation des circulations en donnant plus de place aux vélos et aux piétons, renaturation de plusieurs lieux pour renforcer la biodiversité, création de nouveaux espaces pour les loisirs et la promenade, réaménagement du pôle nautique… Un focus sur la pyramide a permis de découvrir le futur visage de cet équipement emblématique qui deviendra l'accueil central du parc et accueillera, à terme, un restaurant. En octobre 2024, le démarrage de la rénovation du bâtiment marquera le lancement du réaménagement du site du lac de Maine.
Afin de recueillir les avis sur ces propositions, un dossier d'information et un registre de concertation sont disponibles jusqu'au printemps 2024 à l'hôtel de Communauté (83, rue du Mail à Angers), à la mairie de Bouchemaine (5, quai de la Noé) et, sur place, à la pyramide du lac de Maine. ■

Détails du projet sur angersloiremetropole.fr

CHRISTOPHE GUÉRIN / ARCHIVES

Construite dans les années 70, la pyramide du lac de Maine sera entièrement rénovée à partir d'octobre 2024.

Où déployer les énergies renouvelables ?

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) prévoit de définir, à l'échelle des communes, des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) propices à l'installation d'unités de production. Ainsi dans toutes les communes d'Angers Loire Métropole, des zones ont été identifiées et font l'objet d'une concertation jusqu'au 22 décembre. Les cartes présentant ces zones sont exposées dans chaque mairie, où un registre est à la disposition des habitants pour recevoir leurs observations.
Les cartes peuvent également être consultées en ligne et une adresse mail est ouverte pour participer à la concertation.
angersloiremetropole.fr/zaenr

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Bruno Dupont

Président du Salon international des techniques et productions végétales (Sival)

La 37e édition du Sival se tiendra au parc des expositions d'Angers du 16 au 18 janvier. Quels sont les thèmes cette année ?
Le Sival est le seul salon international consacré au végétal : c'est un salon par et pour les professionnels, qui accueille 26 000 visiteurs chaque année. Notre objectif est de leur donner un maximum de visibilité, avec deux "fils verts" : la durabilité des productions et le biocontrôle (le soin des plantes par les plantes), et l'attractivité. Si personne ne ramasse les fruits, il ne sert à rien de les produire ! Les métiers du végétal sont des métiers d'avenir, nous avons besoin de saisonniers mais aussi de personnes qualifiées toute l'année.

700 exposants et conférenciers sont attendus, avec un invité d'honneur…
Nous avons la volonté d'ouvrir le Sival à l'international. Nous avions déjà commencé avec un partenariat avec le Sénégal, qui devrait accueillir un salon prochainement. Cette année, nous recevons la ville de Québec. C'est une belle reconnaissance car le Canada est en avance sur les questions végétales. Cela permet aussi de faire rayonner Angers et son secteur horticole en dehors de la France.

Y aura-t-il des nouveautés ?
Beaucoup de nouveautés dans le travail du sol et les produits seront mises en avant avec les concours Sival Innovation et AgreenStartUp. Pour la première fois, nous installerons aussi un espace dégustation. L'idée est d'aller de la fourche à la fourchette avec la présence de chefs qui mettront en avant des nouvelles variétés de fruits et des idées d'accompagnement végétal. ■

sival-angers.com

La biodiversité, un enjeu prioritaire

Avec son plan "biodiversité et paysages", voté en conseil communautaire le 13 novembre, Angers Loire Métropole se met en ordre de marche pour agir en faveur de la préservation de la faune et de la flore. L'objectif est celui d'une prise de conscience collective pour agir à toutes les échelles du territoire.

Peu visible et encore trop méconnue du grand public, la dégradation de la biodiversité fait pourtant partie des grands enjeux de la crise écologique actuelle. Elle est bien sûr liée au réchauffement climatique, qui altère les conditions de vie de nombreuses espèces, mais pas seulement : l'artificialisation des sols ou encore l'uniformisation des paysages, sous l'effet par exemple de l'agriculture intensive, contribuent fortement à ce phénomène. *"Il faut bien comprendre que la biodiversité, ce n'est pas seulement l'émerveillement devant la beauté de la nature. Elle est également une condition essentielle à la survie de l'espèce humaine"*, souligne Caroline Houssin-Salvetat, vice-présidente d'Angers Loire Métropole en charge de la Biodiversité. Puits de carbone, filtration de l'eau, pollinisation, protection contre les épidémies..., les "services écosystémiques" rendus par la biodiversité sont nombreux et rendent sa préservation indispensable.

"Les effets des actions en faveur de la biodiversité peuvent être rapidement visibles."

Réalisation d'un atlas de la biodiversité locale

Pour y contribuer, les élus d'Angers Loire Métropole ont voté le 13 novembre un plan "biodiversité et paysages".
"Ce plan a été conçu avec une large participation des communes et acteurs naturalistes", précise Caroline Houssin-Salvetat. L'enjeu est de mobiliser tout le territoire autour d'un principe central : mieux connaître pour mieux préserver.
Sensibilisation citoyenne autour de lieux-ressources comme la Maison de l'environnement, création de parcours de découverte pédagogiques des milieux et des paysages, actions de sciences participatives..., font ainsi partie des mesures prévues. Lesquelles engagent également le territoire dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunale, pilotée par Angers Loire Métropole avec la participation des communes, d'experts et associations mais aussi des particuliers. Cet atlas apportera une analyse fine des enjeux et permettra un meilleur suivi de la biodiversité locale mais aussi d'émettre des recommandations dans la conduite des politiques publiques. En effet, au-delà des actions propres au plan, l'objectif est bien la prise en compte de la biodiversité *"dans l'ensemble des actions menées par nos collectivités, de manière transversale"*, souligne Jean-Marc Verchère, président d'Angers Loire Métropole et maire d'Angers.
"Les effets des actions en faveur de la biodiversité peuvent être visibles très rapidement. De quoi nous encourager mutuellement pour passer à l'action !", conclut Caroline Houssin-Salvetat. ■

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

Colonie de hérons et aigrettes sur le site ornithologique de la Héronnière, au lac de Maine, à Angers.

JEAN-PATRICE CAMPION

Mardi 14 novembre, la réunion annuelle des conseillers municipaux des communes d'Angers Loire Métropole était dédiée à l'aménagement et la préservation du territoire.
Parmi les sujets présentés par la vice-présidente aux Parcs et Jardins communautaires et à la Biodiversité Caroline Houssin-Salvetat : le plan "Biodiversité et paysages".

Bleues ou brunes, à quoi servent les trames ?

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le fauchage raisonné des espaces enherbés, notamment aux abords des routes comme ici à Montreuil-Juigné, leur permet de jouer leur rôle de corridor biologique.

Quiconque s'intéresse de près ou de loin aux documents d'urbanisme y aura vu ces termes apparaître depuis une quinzaine d'années : trame "verte", trame "bleue", plus récemment "noire" ou encore "brune"… Un camaïeu de nuances qui recoupe des notions souvent mal comprises, pourtant indispensables à la biodiversité. *"Préserver la biodiversité, ce n'est pas mettre la nature sous cloche,* résume Hervé Daniel, enseignant-chercheur à l'institut Agro Rennes-Angers. *Les espèces ont besoin de se déplacer et d'interagir entre elles, c'est indispensable à leur survie."* Et cet impératif s'applique à tous les milieux, y compris urbains.

C'est là que les "trames" entrent en jeu, comme autant de corridors biologiques qui doivent être préservés pour permettre le déplacement des espèces. Quant à leurs couleurs, elles détaillent les différents environnements nécessaires à cette fonction. Le vert pour la végétation, qui doit être présente dans ses différentes strates, des buissons ras du sol aux grands arbres. Le bleu pour l'eau, et plus globalement l'ensemble des milieux humides comme les mares ou les berges. Le brun pour les sols naturels, qui accueillent une biodiversité invisible mais bien réelle, et constituent un réservoir de nourriture pour de nombreuses espèces. Enfin le noir pour l'intégrité du ciel nocturne, souvent dégradée par la pollution lumineuse, laquelle perturbe le déplacement et l'habitat par exemple des chauves-souris ou de certains rapaces.

Pour l'ensemble de ces raisons, le plan biodiversité d'Angers Loire Métropole prévoit la préservation et le développement de ces trames. Plusieurs actions y concourent déjà, comme la végétalisation et la désimperméabilisation des sols ou encore le remplacement de 15 000 lampadaires plus respectueux du ciel nocturne, dans le cadre du déploiement du Territoire intelligent. ■

Avancer vers le "zéro artificialisation"

Enjeu majeur de protection de la biodiversité, la préservation des sols naturels relève directement des politiques publiques d'aménagement du territoire. Avec en ligne de mire une échéance claire : arriver en 2050 au "zéro artificialisation nette" (ZAN).

Cette obligation légale suppose l'interdiction de créer de nouveaux espaces artificiels, sauf à "renaturer" des sols déjà artificialisés à proportion égale. Autant dire une révolution dans la manière dont est conçue la création de logements et d'activités économiques : *"C'est un véritable changement de paradigme,* considère Roch Brancour, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du Logement et de l'Urbanisme. *Pendant longtemps le foncier a été considéré comme une ressource 'infinie', utilisable à volonté. Ce n'est pas le cas. Le ZAN apporte le cadre nécessaire à cette remise en cause. Cette trajectoire est déjà à l'œuvre à Angers Loire Métropole, avec de nombreuses actions en ce sens."*

THIERRY BONNET

Très présentes sur le territoire, les zones humides doivent être préservées, notamment en raison de leur rôle de "tampon" dans la gestion des crues.

En témoigne le recensement des "dents creuses" du territoire, autrement dit les espaces artificiels peu ou pas utilisés. Des échanges sont aussi menés avec les entrepreneurs qui n'utilisent pas la totalité de leur terrain. Objectifs : densifier plutôt qu'étendre, réaménager plutôt qu'aménager.

Cet enjeu est d'autant plus important sur le territoire d'Angers Loire Métropole que celui-ci, au cœur des confluences de la Maine et de la Loire, est marqué par la présence des zones humides. Des espaces très riches en biodiversité, qui jouent aussi un rôle important dans la gestion des crues. Leur préservation fait partie des objectifs du plan biodiversité, lequel s'appuiera notamment sur leur inventaire, lancé en 2021 et dont le rapport sera connu prochainement. ■

21 %
La part urbanisée sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole.

62 %
La part du territoire dédiée à l'activité agricole sur Angers Loire Métropole.

7 431
Le nombre d'espèces floristiques (1 860) et faunistiques (5 571) recensées sur le territoire. Parmi elles, 11 % d'espèces protégées et/ou patrimoniales, et 185 espèces exotiques envahissantes.

10 %
La part des cours d'eau du territoire considérée comme étant en bon état écologique.

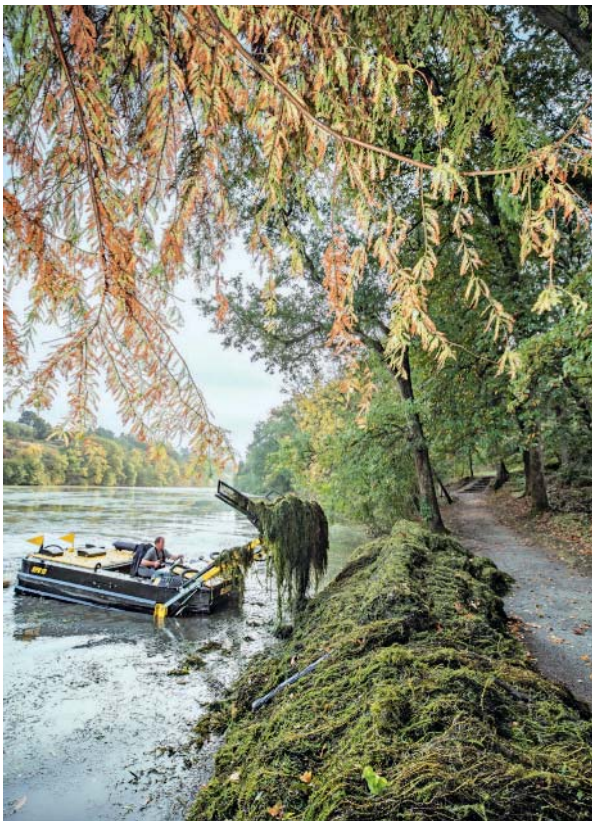

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Travaux d'arrachage d'algues egeria, une plante invasive présente à l'étang Saint-Nicolas à Angers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cinq causes principales expliquent la dégradation de la biodiversité, toutes principalement liées à l'activité humaine : la dégradation des terres et l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, la pollution, le développement des espèces exotiques envahissantes.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Caroline Houssin-Salvetat

vice-présidente chargée des Parcs et jardins communautaires et de la Biodiversité

Quels sont les grands traits du territoire en matière de biodiversité ?
Notre territoire est riche de nombreuses réserves biologiques, avec des profils variés mêlant espaces forestiers et zones humides. Beaucoup de ces espaces sont d'ailleurs protégés au titre de différents dispositifs, avec par exemple trois sites classés Natura 2000. Cela constitue un réel patrimoine mais qui, comme partout, est menacé et doit être protégé. C'est un enjeu majeur, encore trop peu présent dans le débat public et l'opinion.

Pour quelles raisons ?
Le drame de la biodiversité, c'est que sa disparition est silencieuse. Nous avons collectivement perdu le lien avec la nature, et ne voyons donc pas les conséquences de nos actes sur sa dégradation. C'est d'abord ce lien qu'il faut recréer. Cela passe par l'émerveillement, car oui la nature est belle et contribue à la qualité du cadre de vie, et par la prise de conscience des services indispensables que nous apporte la biodiversité. Il faut être conscient d'une chose : c'est bien de notre survie dont il est question. La biodiversité s'est construite autour de l'interdépendance des espèces. Autrement dit, les espèces ont besoin les unes des autres pour se développer. Nous ne faisons pas exception.

Au-delà de la prise de conscience, comment agir ?
La bonne nouvelle, c'est que nous savons de mieux en mieux comment nous y prendre pour occuper l'espace en respectant la biodiversité. C'est une responsabilité collective qui va des aménageurs, dont les réalisations doivent intégrer des trames naturelles, aux particuliers, qui doivent en accepter les effets visibles. Par exemple lorsque les "mauvaises herbes" poussent le long des trottoirs. Et bien sûr il faut préserver les espaces vierges : la loi nous y emmène, avec l'objectif, en 2050, du "zéro artificialisation nette", lequel peut être perçu comme un frein au développement. Il convient aussi d'intégrer les enjeux liés à l'agriculture et accompagner les agriculteurs dans cette mutation. Il y a donc des attentes contradictoires, qu'il faut réconcilier pour aller tous dans le même sens. C'est précisément l'ambition du plan "Biodiversité et paysages" que nous venons d'approuver. ■

Soleils d'hiver : la magie de Noël

Événement phare de cette fin d'année dans l'agglomération, Soleils d'hiver illumine Angers. Au programme : le marché de Noël et sa centaine de chalets, manèges, cirque, rendez-vous commerciaux, animations familiales, spectacles itinérants, décors et illuminations… Et, bien entendu, pour les petits (et les grands), la présence du Père Noël. Arrivé en calèche le 2 décembre au jardin du Mail, la star du moment se prête au jeu des photos lors de ses déambulations et attend le public dans sa maison place Sainte-Croix. L'agenda complet est à retrouver sur angers.fr/soleilsdhiver et l'application "Vivre à Angers".

PHOTOS : THIERRY BONNET

ILLUMINATIONS ET DÉCORS

La magie de Noël se retrouve grâce aux décors lumineux constitués de leds et de bioprint, des matériaux issus de canne à sucre biosourcée, biodégrables et recyclables. Objectif : diminuer l'empreinte carbone et réduire drastiquement la consommation électrique qui est passée en 17 ans de 140 MWh à 2,6 MWh. Grande première à découvrir également : la maison de pain d'épices et la forêt d'Hansel et Gretel, placette Saint-Aubin.

se poursuit jusqu'au 7 janvier

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël est ouvert tous les jours, jusqu'au 30 décembre, de 11 h à 20 h (jusqu'à 21 h le vendredi et 22 h le samedi jusqu'à Noël). Fermeture anticipée le 24 décembre à 17 h 30 et ouverture le 25 décembre, de 15 h à 20 h. Sa centaine de chalets est à retrouver place du Pilori, rue Lenepveu et place du Ralliement où le public peut profiter du traditionnel Carrousel 1900.

VILLAGE DE SANTA CLAUS

Pour les gourmands, le marché de Noël s'étend jusqu'au jardin du Mail avec le village de Santa Claus qui propose boissons chaudes, sucreries, produits artisanaux et idées cadeaux. Au programme également, des manèges : le sapin magique, les chaises volantes, la Pomme (place Lorraine) et l'incontournable grande roue.

OÙ TROUVER LE PÈRE NOËL ?

Un Noël sans Père Noël ? Impossible. Malgré son programme des plus chargés, il attend les visiteurs dans sa maison, place Sainte-Croix. L'occasion pour les plus jeunes de lui adresser leur fameuse lettre et d'immortaliser la rencontre par une photo. Rendez-vous les mercredis, samedis et dimanches, de 15 h à 19 h (de 13 h à 17 h, le 24 décembre).

ATELIERS DES LUTINS

Chaque année, le Père Noël n'arrive pas seul à Angers. Ses lutins proposent aux enfants (et aux parents) des ateliers créatifs et une ludothèque, en présence d'animateurs, jusqu'au 29 décembre. Rendez-vous aux salons Curnonsky jusqu'au 20 décembre, le mercredi (14 h, 15 h 45 et 17 h 30), les samedis et dimanches (10 h 30, 14 h, 15 h 45 et 17 h 30). Puis du 23 au 29 décembre, tous les jours, à 14 h, 15 h 45 et 17 h 30 (dernier créneau à 14 h le 24 décembre, fermé le 25).

EN BREF

OUVERT LE DIMANCHE

Les magasins sont exceptionnellement ouverts les dimanches précédant Noël, les 17 et 24 décembre.

MINI-FERME

Les jeunes agriculteurs de Maine-et-Loire proposent une mini-ferme et une vente de produits du terroir, le dimanche 17 décembre, de 10 h à 18 h, placette Saint-Aubin.

MARCHÉ AUX SAPINS

Pour les retardataires, les marchés aux sapins sont à retrouver place Leclerc et boulevard Bessonneau. Samedi 16 décembre, de 8 h à 18 h, et dimanche 17 décembre, de 9 h à 17 h 30.

CIRQUE

La famille Beautour installe son chapiteau sur la place Mitterrand du 23 décembre au 7 janvier. Représentations tous les jours à 15 h, sauf le 25 décembre.

Se déplacer malin

Pour se rendre à Soleils d'hiver, il est conseillé de privilégier le vélo, la marche à pied ou les transports en commun. Situés en périphérie, les parkings relais permettent de garer gratuitement son véhicule pour rejoindre le centre-ville en tramway. Petit rappel pour les automobilistes : la première heure gratuite de stationnement est appliquée dans les parkings Bressigny, Haras, Larrey (CHU), Mail, Leclerc, Ralliement et Fleur d'eau-Les Halles. La circulation étant particulièrement dense en cette période , il est inutile d'essayer d'accéder aux parkings quand ceux-ci affichent complet.

Belle-Beille

Top départ pour les travaux de construction de la nouvelle piscine

Édifiée en 1976 sur le secteur Tati, la piscine municipale, vétuste, devait subir une cure de jouvence. Impossible à réhabiliter du fait de sa conception, la décision a été prise de construire un nouvel équipement sur le même site. Après les premières interventions préparatoires au chantier, les travaux démarrent pour une ouverture prévue pour l'été 2025. Le projet, conçu par Chabanne Architecture, prévoit, en intérieur, un bassin polyvalent de 112 m² et un espace petite enfance de 32 m² doté d'une pataugeoire et d'un "splash pad". Utilisable toute l'année, un second bassin de 250 m² avec 4 lignes d'eau sera proposé en extérieur ainsi que des espaces ludiques : solarium minéral avec brumisateurs, solarium végétal et plages.

CHABANNE ARCHITECTURE

Le projet de bassin extérieur et ses quatre lignes de nage.

Performances énergétiques

Au total, la nouvelle piscine s'étendra sur une superficie de 1 549 m² qui comprend également accueil, vestiaires, sanitaires, stockage et locaux pour le personnel. À noter : une attention toute particulière a été portée aux performances environnementales de l'opération : raccordement au réseau de chaleur biomasse, conception bioclimatique, installation de panneaux photovoltaïques, toitures végétalisées, recours aux matériaux biosourcés et réemploi de matériaux issus de la déconstruction de l'ancienne piscine dans d'autres projets du quartier après récupération par les habitants. ■

CHABANNE ARCHITECTURE

Vue du futur parvis.

Labour à l'ancienne près de Chabrol

THIERRY BONNET

Une scène d'un autre temps. Mercredi 15 novembre, au bout de la rue Louise-Labbé, entre le gymnase et le lycée Bergson, une séance de labour à cheval a été menée par l'entreprise Fraxinus, en présence d'habitants et de scolaires du quartier. La parcelle "Chabrol", qui accueille déjà un verger en libre cueillette, fait partie des sites retenus dans le cadre de l'appel à projets "Cultivons notre terre", dont l'objectif est de mener des activités d'agriculture urbaine. Prochainement, l'association des Jardiniers de la Doutre y proposera un jardin partagé pédagogique pour une dizaine de jardiniers débutants et des ateliers gratuits autour du jardinage. ■

Dans les quartiers

Douze jeunes ambassadeurs du cécifoot

Sport, solidarité, éducation et citoyenneté. Le projet auquel participent 12 jeunes Angevins – un garçon et une fille habitant dans les six quartiers prioritaires – regroupe tout cela. Et plus encore. Depuis cet été, ils sont à pied d'œuvre pour devenir ambassadeurs du cécifoot, le football adapté aux personnes déficientes visuelles, sous la houlette des médiateurs socio-sportifs de la Ville. Pour cela, ils ont reçu les précieux conseils de Toussaint Akpweh, le sélectionneur de l'équipe de France, en partenariat avec le Fonds de dotation du SCO Football et l'association "Supporters solidaires" qui œuvre pour le développement de la discipline en Afrique. L'Afrique, c'était d'ailleurs l'un des grands objectifs de l'initiative. Mission réussie.

THIERRY BONNET

Séance d'entraînement au cécifoot animée par le sélectionneur Toussaint Akpweh.

Voyage au Sénégal

Pendant les vacances de la Toussaint, le groupe s'est envolé pour Thiès, au Sénégal, avec le concours de la Ville, afin de participer à la rénovation d'un plateau sportif et à la réalisation d'une fresque mais aussi pour former au cécifoot les enfants de l'Inefja, un institut spécialisé*. *"Je suis super fière de participer,* témoigne Diahounba, 16 ans, en classe de terminale au lycée Chevrollier. *Cela me permet de comprendre ce que vit ma grand-mère qui est aveugle, ce qu'elle ressent, comment elle appréhende le monde avec ce handicap. Concernant le cécifoot, nous jouons les yeux bandés avec un ballon rempli de clochettes. Nous nous repérons au bruit. C'est décontenançant au début mais comme dans le foot classique, ce qui prime c'est le plaisir de toucher la balle."* Un plaisir partagé par le parrain de l'opération : l'attaquant sénégalais du SCO, Ibrahima Niane. ■

** L'association angevine de coopération sportive avec l'Afrique et Bamako (Acsab) était également du voyage dans le but de financer la création d'un terrain synthétique.*

Dans les quartiers

Le Père Noël en visite tout près de chez vous

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Dans le cadre de l'opération Soleils d'hiver *(lire en pages 16-17)*, le Père Noël fait une halte dans les quartiers.
En décembre, petits (et grands) pourront aller à sa rencontre pour une photo ou lui remettre leur précieuse lettre :

- **marché La Fayette, mercredi 13, de 11 h à 13 h ;**
- **marché Bichon, jeudi 14, de 11 h à 13 h ;**
- **marché des Hauts-de-Saint-Aubin, vendredi 15, de 16 h à 17 h 30 ;**
- **marché Leclerc, samedi 16, de 11 h à 13 h ;**
- **marché de Monplaisir (Doyenné), dimanche 17, de 11 h à 12 h 30 ;**
- **Îlot Savary, mercredi 20, de 13 h à 14 h 30 ;**
- **marché Belle-Beille (Marcel-Vigne), vendredi 22, de 10 h à 12 h 30 ;**
- **place des Justices, vendredi 22, de 16 h à 17 h 30.** ■

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon

Parcelles disponibles aux jardins familiaux Beauséjour

THIERRY BONNET

Le site regroupe près de 200 parcelles à cultiver, dont une vingtaine est disponible.

Situés sur la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou, rue des Claveries, à la frontière avec Angers, les jardins familiaux (ex-jardins ouvriers) de Beauséjour disposent d'environ 200 parcelles. À l'heure où nous écrivons ces lignes, une vingtaine d'entre elles, de 200 m² en moyenne, sont libres. Les Angevins intéressés pour les cultiver sont invités à se faire connaître. Une bonne occasion de se lancer pour les novices ou de poursuivre sa passion du jardinage qui nécessite un travail régulier d'entretien, à toutes les saisons. L'occasion également de participer à la vie de l'association qui gère le site : conseils, échanges de bonnes pratiques, promotion du jardinage au naturel, commande commune de plants, temps collectifs… ■

Courrier à envoyer à l'association des Jardins familiaux de Beauséjour en précisant nom et coordonnées : 27, rue des Claveries, 49 124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Renseignements au 02 41 93 94 25.

EN BREF

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

LES JOURS À JOUER

Jeux de société, de rôle, de construction… Mais aussi jeux vidéos, espaces dédiés au numérique et à la petite enfance…, le festival Les Jours à Jouer revient au Trois-Mâts, du 3 au 7 janvier. letroismats.fr

Centre-Ville

PROJETS SOLIDAIRES

La maison de quartier participe à deux projets solidaires. Le premier, porté par l'association L'Émoi de l'année, consiste à fabriquer et garnir des Boîtes de Noël à destination de bébés, enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes. À noter également : la collecte de jeux et jouets complets et en bon état organisée pour les familles bénéficiaires des Restos du Cœur. Angers Centre Animation, 12, rue Thiers, 02 41 86 05 05, aca.centres-sociaux.fr

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

BULLES D'HIVER

Échanges solidaires (jouets, livres…), goûter de Noël, ateliers cuisine et décoration, soirée jeux, repas festif…, la maison de quartier L'Archipel propose jusqu'au 5 janvier son opération "Bulles d'hiver". larchipelasso.com

Le renouveau du tramway raconté par les collégiens de Rabelais

Pour leur projet scolaire 2022-2023, les élèves de la classe médias du collège François-Rabelais de Belle-Beille ont travaillé sur un sujet d'actualité pour l'agglomération angevine et pour leur quartier. Le film documentaire "Le renouveau du tramway à Angers", réalisé à raison d'une heure d'atelier par semaine, raconte ce projet urbain de grande ampleur à travers des rencontres avec élus, professionnels des transports et historiens. ■

Le film est à visionner sur la page "Belle-Beille" du site angers.fr

DR

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Trois circuits pour découvrir le quartier

Quel meilleur support qu'une carte pour faire découvrir un quartier ? L'idée soumise par la Ville a d'emblée séduit le conseil de quartier Saint-Serge, Ney, Chalouère, qui venait d'être renouvelé. *"Nous avons commencé par le repérage des endroits emblématiques et insolites"*, présente Liliane Barde, représentante du conseil d'administration de la maison de quartier au conseil. *"Puis, nous les avons classés par thématiques qui ont inspiré les trois circuits indiqués sur la carte"*, poursuit Sigrid Giffon, membre du conseil et cartographe de profession. Une compétence bien appréciée pour ce projet. *"Cela a permis de créer du lien entre nous"*, se réjouit Cécile Simbille, autre membre de l'équipe. En suivant le premier itinéraire, on découvre notamment les maisons d'une cité ouvrière bâtie en 1894 et les pittoresques habitations, style Art déco, du quartier du Lutin, construites dans les années 1930, dont plusieurs sont parées de mosaïques. Parmi elles, la grande bâtisse ocre et bleue décorée par le mosaïste Pierre de Guisti, au n°7. Le deuxième circuit sillonne la partie ouest, où se trouvent les constructions les plus récentes, comme le campus Saint-Serge, la patinoire IceParc et, juste à côté, l'impressionnant immeuble Métamorphose ou encore un fragment du mur de Berlin. Enfin, le végétal est à l'honneur, en passant par le jardin des Plantes et sa belle collection d'arbres centenaires, le parc de la Chalouère et le parc Desjardins, aménagé sur le site d'une ancienne caserne.

Carte à télécharger sur angers.fr et disponible au Quart'Ney et à l'office de tourisme.

JEAN-PATRICE CAMPION

Cécile Simbille, Sigrid Giffon et Liliane Barde, trois des membres du groupe qui a réalisé la carte du quartier.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Vendredi 12 janvier, de 16 h à 18 h.
Samedi 27 janvier, à partir de 9 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 20 janvier, à partir de 9 h 30.
Centre Jean-Vilar.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 22 décembre et 19 janvier, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 15 décembre, 12 et 26 janvier, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Permanence du maire sans rendez-vous

Afin d'aller à la rencontre des habitants, Jean-Marc Verchère tient des permanences sans rendez-vous dans les quartiers. Il accueillera les Angevins **le samedi 20 janvier, à l'hôtel de ville, de 9 h à 12 h.**

THIERRY BONNET

Maurice Forest veut transmettre sa passion du travail de la terre.

Soulaines-sur-Aubance

L'ancien vigneron rêve d'un jardin associatif partagé

"J'en ai marre de cultiver mes cailloux à Rochambeau", plaisante Maurice Forest. L'homme, à la tête du fameux domaine viticole depuis 1985, a passé le flambeau à ses enfants il y a bientôt trois ans. C'est dans son potager qu'il travaille désormais la terre mais l'ancien vigneron aimerait partager cette passion: *"Certains habitants ont envie d'apprendre ou ont un petit terrain, d'autres ont des savoirs à transmettre…"*. Son idée: mettre en place un jardin associatif partagé au cœur de la commune. Des premières réunions ont déjà été organisées en ce début d'automne afin de réunir les intéressés. À l'image de Max, *"un gars de la ville"*, comme il se présente: *"Ce jardin pourrait être un point de rencontre entre les habitants."*
La mairie de Soulaines-sur-Aubance suit ce projet avec bienveillance. Tout près de l'école Nicolas-Condorcet, un terrain pourrait l'accueillir. *"Des rangées de fraisiers, de pommes de terre et de potimarrons, une jachère fleurie, des poules…"*, Maurice Forest ne manque pas d'idées.
Il imagine déjà les futurs échanges avec les élèves voisins et se prend à rêver de *"transmettre la passion et former les paysans de demain"*. ■

EN BREF

Avrillé

NOËL MAGIQUE

Noël magique revient les 15 et 16 décembre, de 16 h à 20 h, devant l'hôtel de ville. Au programme: marché de Noël, village du Père Noël, jeux en bois, balades avec des huskys, concert rock (vendredi, 18 h 30) et spectacle Casse-Noisette (samedi, 19 h 30). ville-avrille.fr

Les Ponts-de-Cé

EXPOSITION CLAUDE COUDERT

Le plasticien Claude Coudert présente 77 toiles et cocottes en origami rassemblées dans l'exposition Diversités. Jusqu'au 22 décembre, Rive d'arts, du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. rivedarts.fr

Montreuil-Juigné

NOËL EST DANS LA PLACE

Le samedi 16 décembre, de 9 h 30 à 18 h 30, la place de la République accueille un marché de Noël et un manège. Concerts à partir de 14 h avec MJ Harmonie, AnCOr et Garçons s'il vous plaît. À 19 h, un spectacle pyrotechnique sera tiré devant l'hôtel de ville. ville-montreuil-juigne.fr

Saint-Léger-de-Linières (Saint-Jean-de-Linières)

La rénovation d'Emmaüs récompensée

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

En septembre 2022, Emmaüs Angers inaugurait sa nouvelle salle des ventes de 1 200 m² et l'extension de son restaurant communautaire. Cette réhabilitation, imaginée par l'architecte Jean-François Terrien, a été lauréate des Trophées des bâtiments circulaires.
En premier lieu grâce au réemploi de nombreux matériaux provenant d'organismes locaux, publics comme privés: menuiseries aluminium de l'hôtel du département, poutres en lamellé collé de l'ancienne patinoire du Haras, anciennes cloisons du site Pierre-Cointreau, fenêtres déclassées fournies par Bouvet… Sans oublier le recours aux énergies renouvelables: chauffage à partir de bois déchiqueté local, géothermie et installation de panneaux photovoltaïques. ■

Montreuil-Juigné

Un appartement pédagogique pour tisser du lien

À Montreuil-Juigné, la Maison des habitants expérimente un “appartement pédagogique, comme à la maison”. Dans un T3 loué par la Ville, des activités – gratuites – sont proposées aux familles et aux habitants afin de “renforcer le lien social et le vivre ensemble”. En complément des ateliers couture et tricot animés depuis de nombreuses années par des bénévoles, la Maison des habitants invite, depuis le début de l’année 2023, des partenaires associatifs et institutionnels pour parler parentalité, transition écologique, cadre de vie… *“Sur tous ces sujets, les messages trouvent un autre écho quand on est dans un appartement. L’approche est plus ludique”*, affirme Audrey Soroman-Damase, la référente du projet. Les pompiers du Maine-et-Loire ont par exemple animé un atelier sur la prévention des accidents domestiques. La CAF et l’association Vacances et familles ont accompagné des familles dans la préparation de leurs vacances. Les associations Solidarifood et Les Alchimistes ont aussi proposé des ateliers pédagogiques sur le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets et le compostage. *“Nous souhaitons amener des thématiques qui correspondent aux besoins et envies des habitants, et qu’ils puissent s’investir dans ces rencontres et échanges”*, appuie la référente. L’objectif pour la Maison des habitants est désormais de faire connaître “cet outil pédagogique et convivial”, et d’attirer davantage de Montreuillais au 3, rue Espéranto. ■

ville-montreuil-juigne.fr

THIERRY BONNET

Atelier sur le compostage des déchets alimentaires avec Les Alchimistes.

Longuenée-en-Anjou (La Meignanne)

Courir et soutenir une association caritative

DR

Deux courses sont proposées : l’une en duo sur 4,3 km et l’autre en individuel sur 10 km.

La 22e édition de la Ronde de Noël aura lieu le samedi 16 décembre, à La Meignanne. Avec ses 2 000 coureurs, c’est l’une des plus grandes manifestations sportives régionales de fin d’année. Deux courses sont proposées : l’une à faire en duo sur une distance de 4,3 km (départ à 17 h) et l’autre en individuel sur 10 km (départ à 18 h).
Comme chaque année, l’association organisatrice, “Course à Pied La Meignanne”, avec le soutien de la commune de Longuenée-en-Anjou et de nombreux partenaires, profite de l’événement pour soutenir une association caritative. Cette année, l’Association française d’enfants atteints de leucémie ou de tumeurs (Soleil Afelt) se verra reverser 1,50 euro par coureur engagé sur le duo. La course de 10 km permettra quant à elle de participer au challenge de la Fédération française du sport d’entreprise (FFSE).
Original : les participants sont vivement invités à courir déguisés. ■

Inscriptions sur rondedenoel.com
(pas d’engagement possible le jour J).

Jusqu'à 2 000 réfrigérateurs dépollués chaque jour par Triade électronique

Parc d'activités Angers-Est, boulevard de la Chanterie, à Verrières-en-Anjou, un entrepôt tout neuf de 4 000 m² abrite une activité industrielle pas commune. C'est en effet ici que Triade électronique, filiale de Veolia spécialisée dans la gestion et le traitement des déchets électriques et électroniques (D3E), gère la plus grande unité française de dépollution et de recyclage du gros électroménager froid (GEM-F). Autrement dit, principalement des réfrigérateurs. *"La collecte des appareils est assurée par les éco-organismes Ecosystem et Ecologic avec qui nous travaillons depuis 15 ans,* explique Olivier Gombeaud, directeur de Triade électronique. *Nous couvrons une zone géographique qui va du sud de la Normandie jusqu'à la Nouvelle-Aquitaine. Grâce à ce nouveau bâtiment, inauguré le 25 octobre, nous pouvons doubler notre capacité de traitement."* Pas étonnant alors que le ballet des camions s'enchaîne sur les quais de déchargement afin de livrer les appareils en fin de vie que l'usine va prendre en charge, jusqu'à 2 000 par jour.

Les appareils sont broyés et leurs matériaux triés dans d'énormes modules hermétiques.

Des frigos recyclés à 95 %

Comment ? Par un process finement rodé. Les tapis roulants acheminent les frigos en cadence – un toutes les 30 secondes – vers une première étape de dépollution consistant à pomper le gaz et l'huile contenus dans les compresseurs avant de détacher ces derniers. Direction le recyclage. Puis vient la séparation des matières par une impressionnante opération de broyage de la carcasse. La mousse isolante dont le gaz a été capté ressort en copeaux. Idem pour les matériaux non ferreux et le plastique. Quant au fer, il est transformé en grosses billes destinées à des fonderies pour être réutilisé. *"Au final, nous réussissons à valoriser 95 % de la matière d'un réfrigérateur"*, précise le dirigeant. *"Une belle aventure accompagnée depuis de nombreuses années par Angers Loire Métropole et son agence économique Aldev. Et qui permet de relever sur notre territoire les défis de la transition écologique"*, salue Yves Gidoin, vice-président au Développement économique d'Angers Loire Métropole. ■

Les appareils en attente de traitement sur le nouveau site de Triade électronique.

Un frigo rejoint la chaîne de dépollution toutes les 30 secondes.

Olivier Gombeaud présente le plastique transformé en copeaux.

PHOTOS : THIERRY BONNET

RÉMI HOSTEKIND

EN QUARTET, TITI ROBIN JOUE À DOMICILE LE 21 DÉCEMBRE

Événement, Titi Robin (bouzouq, guitare, oud) présente son nouveau projet "Le Sable et l'Écume", dans la salle 900 du Quai, le 21 décembre, à 20 h. Un concert spécialement créé pour l'occasion, en attendant l'album éponyme prévu courant 2024. Sur scène, le musicien angevin se présente entouré de trois amis fidèles, tous des solistes improvisateurs aguerris : Renaud-Gabriel Pion (saxo ténor, clarinette basse, cor anglais), Chris Jennings (contrebasse) et Zé Luis Nascimento (percussions). À cette nouvelle formation instrumentale s'ajoutent un répertoire original composé pour cette date et une promesse, celle d'une musique vivante où la prise de risque artistique est à la mesure de l'enjeu esthétique. Un voyage qui fait écho aux modernités de l'univers méditerranéen, de l'Est de l'Europe et des riches écoles des Suds qui ont vu grandir le quatuor.

lequai-angers.eu

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Une fin d'année sous le sceau de l'unité et de la fraternité

Partout dans la ville les fêtes de fin d'année se préparent avec l'effervescence habituelle. Alors que la foire Saint-Martin tire sa révérence, c'est Soleils d'hiver et son emblématique grande roue du jardin du Mail qui prennent le relais avec le marché de Noël mais aussi les commerçants qui partout se mobilisent pour participer à cette féérie.

Les fêtes de Noël sont un temps de partage, de cohésion, de fraternité, une parenthèse.

Les dernières semaines nous ont donné l'occasion de mesurer l'importance du mot fraternité.
C'est cette devise, inscrite sur les frontons de nos mairies et de nos écoles, qui a notamment fait se réunir plus d'un millier de femmes et d'hommes, un dimanche de novembre, à Angers, pour dire oui à la République et non à l'antisémitisme.
Un moment où élus et citoyens ont réaffirmé sans équivoque leur volonté d'une société tolérante, sûre et sereine où chacun trouve sa place indépendamment de ses convictions religieuses ou de ses origines.

C'est dans ce même esprit de responsabilité et de concorde qu'a été présentée la Feuille de Route de la Laïcité lors du conseil municipal du 27 novembre.
Cette feuille de route est le fruit d'un travail initié par notre majorité municipale, au sein d'un ensemble nommé "Pacte Républicain" qui vient traduire notre volonté de faire vivre la laïcité afin de renforcer le vivre-ensemble.

Fraternité, laïcité… cette fin d'année doit plus que jamais être aussi marquée par le sceau de l'unité.
Un prérequis pour pouvoir aborder ensemble les mois exigeants qui nous attendent. 2024 sera une année pivot qui verra se faire jour les grands défis de la transition écologique, de la solidarité mais aussi du vivre ensemble.
C'est avec responsabilité que l'ensemble de la majorité municipale Angers Pour Vous se mobilise pour pouvoir poursuivre la mise en œuvre du contrat de mandature pris avec les Angevins afin de poursuivre la transformation de notre ville et améliorer le quotidien de ses habitants.

Les élus d'Angers Pour Vous

MINORITÉ

AIMER ANGERS

L'art du camouflage

La municipalité d'Angers fait le choix de sous-traiter massivement ses compétences vers des Sociétés Publiques Locales (SPL) dont les postes d'administrateurs sont quasiment toujours occupés par des élus de la majorité.
En conséquence, le conseil municipal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement et le personnel de la collectivité se retrouve embarqué dans des sociétés qui accaparent les budgets afférents.
Dans l'esprit de la loi il s'agissait surtout de faciliter les projets d'aménagement.
Or l'action économique, l'enseignement supérieur, la recherche, le rayonnement, les activités commerciales et artisanat disparaissent des radars, à l'image d'une société privée qui externalise ses services pour ne devenir qu'un centre de profits.
Cette pratique devient particulièrement perverse lorsque les SPL s'avisent ensuite de créer elles-mêmes des sociétés, cette fois-ci totalement privées.
Pour stopper cette dérive, la nécessité d'une alternance en 2026 se fait pressante.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Du changement dans notre groupe !

Notre groupe Angers Écologique et Solidaire se renouvelle.

Après 3 ans de mandat, Anthony Guidault, 40 ans, éducateur spécialisé, cadre de santé en Ehpad, et aujourd'hui responsable de service dans un établissement accompagnant des personnes en situation de handicap, vient remplacer Sophie Foucher–Maillard qui part vers de nouveaux projets.

Nous poursuivrons cette deuxième partie de mandat en continuant à porter les valeurs de solidarité, de respect et d'écoute, et de défendre les idées de démocratie, de justice sociale et écologique pour les Angevines et Angevins (voir notre bilan en ligne sur www.aesangers.com/about-1).

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

J'ai défendu l'augmentation du budget de fonctionnement des services publics d'Angers, dont il manquait 7 millions d'€ à cause de l'inflation notamment des prix de l'énergie. Alors que les maires de France demandent au Gouvernement et à M. Béchu, ministre des Territoires, de soutenir les communes face à cette situation, celui-ci refuse d'apporter un soutien à la hauteur des difficultés rencontrées. Ce sont pourtant nos communes qui sont en première ligne pour protéger les habitant-es et lancer les nécessaires projets de transition écologique. Le Gouvernement doit les soutenir.
J'ai dénoncé le double discours de la majorité de MM. Béchu et Verchère qui prétendent défendre la biodiversité de notre agglomération tout en poursuivant des projets de bétonisation de zones humides et terres agricoles sur notre territoire.
Que les belles paroles soient suivies d'actes.
Retrouvez mes propositions et interventions via le nouveau collectif Angers en commun.
https://linktr.ee/angersencommun

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

CLICHÉ MARTEAU, COLL. ROBERT BRISSET. ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 9 FI 55.

La place du Ralliement, vers Noël 1955.

Rue Lenepveu, *Le Courrier de l'Ouest*, 22 décembre 1956.

COLL. FRANÇOIS SOURICE. ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 43 NUM 18.

La rue des Lices illuminée, vers 1970.

Premières illuminations de Noël

Après les sombres années quarante, où le noir était la couleur dominante…, la lumière commence à jaillir de partout dans les années cinquante. On renforce l'éclairage urbain en développant l'utilisation des néons ; on commence à éclairer les monuments. La route lumineuse d'Angers à Saumur est inaugurée en 1952.

C'est aussi l'année où le très actif comité des commerçants de la rue Lenepveu a l'idée d'illuminer sa rue pour Noël. Une nouveauté onéreuse qui va rester de longues années à la charge des commerces, la municipalité ne souhaitant pas participer au financement. Mais les commerçants sont motivés. *"Créer l'ambiance est en effet un artifice nécessaire pour le négoce."* (*Ouest-France*, 19 décembre 1955). La rue Lenepveu est l'une des plus passantes. Les vitrines sont attrayantes. Son comité est très à la page, mené surtout par le coiffeur Paul Manon, son trésorier.

L'exemple de la rue Lenepveu se propage aux principales rues du centre-ville si bien que pour Noël 1955, la presse s'autorise à parler de "féerie lumineuse" et même de "ville lumière". La rue d'Alsace se distingue, là aussi grâce à un comité de commerçants dynamique. Au début des années soixante, les illuminations gagnent les quartiers dits "périphériques".

Chaque rue s'illumine d'abord individuellement, puis, au bout de quelques années, le système devient commun. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, l'amplitude est plus large que celle d'aujourd'hui. Les guirlandes s'allument pour la fête du 11 novembre et la foire Saint-Martin et ne s'éteignent qu'au 15 janvier. La mode est aux guirlandes multicolores : les jaune, rouge, vert, bleu dominent. Rares sont les décors blancs. En 1966, 20 000 ampoules sont nécessaires. Tout est mis en place par l'électricien angevin André Rahard et son équipe spécialisée.

Les illuminations représentent un coût important. Aussi les commerçants doivent-ils innover sans cesse : fond musical sonore pour la rue Voltaire en 1956, organisation par tous les comités d'un grand concours "Les rues de la lumière" en 1962, ouverture en nocturne pour la rue des Lices l'année suivante, sans compter les nombreuses opérations commerciales étalées tout au long de l'année, pour renouveler la trésorerie… ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
archives.angers.fr

SOLEILS D'HIVER

29 NOV.2023
7 JAN.2024

ANGERS

Direction communication et Rayonnement Ville d'Angers – Graphisme : M. Vallet-Petit – Novembre 2023